

Conseiller.ère numérique

Employeur : Commune de NIVILLAC

3 rue Joseph Dano

56130 NIVILLAC

Département de travail : Morbihan

Poste à pourvoir : 1^{er} avril 2021

Date limite de candidature : 13/03/2021

Type de l'emploi : 2 ans (CDD)

Temps de travail : Temps complet

Rémunération : SMIC

Grade(s) recherché(s) :

Adjoint territorial du patrimoine

Descriptif de l'emploi :

La Commune de NIVILLAC (Morbihan) compte 4 645 habitants et 53 agents communaux. Située en bordure de Vilaine et des Pays de la Loire (axe Vannes (30 minutes)-Nantes (1 heure)), son territoire est attractif avec des services à la population nombreux et variés (Enfance/ jeunesse, Sports, Culture...). Parmi ceux-ci, la nouvelle médiathèque L@ Parenthèse, ouverte au public en octobre 2015, pensée comme lieu de convivialité et fédérateur, avec une offre de services innovants.

Dans le cadre du plan France Relance, un appel à manifestation d'intérêt général pour les collectivités territoriales et leurs groupements a été lancé à la fin de l'année 2020 pour le recrutement et l'accueil de conseillers numériques sur l'ensemble du territoire national, avec une ambition commune de rapprocher le numérique du quotidien de tous. Les Français.es. La commune de Nivillac s'est portée candidate pour le recrutement d'un.e conseiller.ère numérique.

Ainsi, au sein de la médiathèque L@ Parenthèse et sous l'autorité de sa directrice, vous êtes chargé(e) d'assurer les missions suivantes :

- Créer et animer des ateliers d'initiation au numérique au plus proche des habitants.es du territoire, individuels ou collectifs, au sein de la médiathèque et hors les murs, ou sur des événements ;
- Apporter un soutien aux réseaux de proximité qui proposent des activités numériques, par la conception de dispositifs qui facilitent la formation des habitants ;
- Mettre à disposition des outils simples et sécurisés indispensables aux aidants (agents de la médiathèque, agents de la collectivité territoriale, travailleurs sociaux, etc.) pour leur permettre de mieux accompagner les administré.e.s qui ne peuvent pas faire leurs démarches administratives seul.e.s ;
- Répondre aux appels issus de la plateforme téléphonique nationale « Solidarité numérique » ;
- Participer à toute autre démarche d'accompagnement aux usages numériques mise en place (plateforme téléphonique locale, portes ouvertes, etc.).

Vous réaliserez ces missions selon trois axes prioritaires :

- Soutenir les habitant.e.s dans leurs usages quotidiens du numérique : travailler à distance, consulter un médecin, vendre un objet, acheter en ligne, etc. ;
- Sensibiliser aux enjeux du numérique et favoriser des usages citoyens et critiques : s'informer et apprendre à vérifier les sources, protéger ses données personnelles, maîtriser les réseaux sociaux, suivre la scolarité de ses enfants, etc. ;
- Rendre autonomes pour réaliser des démarches en lignes seul.

Une formation initiale, prise en charge dans le cadre du dispositif, pourra être proposée avant la prise de poste.

Motif de recrutement : appel à manifestation d'intérêt général

Profil recherché :

- Connaissances en informatique et numérique ;
- Aisance relationnelle, sens du travail en équipe ;
- Sens du service public ;
- Autonomie, capacité d'initiative ;
- Capacités d'animation, pédagogie, identifier les besoins de la population à desservir ;
- Capacités à évaluer les actions ;
- Disponibilité, souplesse et adaptation car les conditions d'exercice sont souples et modulaires ;
- Permis B – poste itinérant.

Le dépôt des candidatures s'effectue obligatoirement sur la plateforme : www.conseiller-numerique.gouv.fr

En parallèle de cette démarche, les candidatures (lettre de motivation + CV) sont à adresser à :

Monsieur le Maire
Service Ressources Humaines
3 rue Joseph Dano
56130 NIVILLAC

Ou Mme CHANTOISEAU Nathalie : rh@nivillac.fr

Pour tous renseignements complémentaires : Mme Gaëlle BEAUSSARON, Directrice de la médiathèque, mediatheque@nivillac.fr ou 02 99 90 94 48